

CABINET COUTY

A.H
SARL AU CAPITAL DE 1 000 €
77 Boulevard Beaumarchais
75003 PARIS
RCS PARIS 907 643 787

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A
RESPONSABILITE LIMITEE SARL « **A.H** » EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Parisienne

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

101 Boulevard Malesherbes

75008 PARIS

Société par actions simplifiée au capital de 135 610 €

SIRET : 784 907 750 - Code APE 741 A

Numéro de TVA intracommunautaire FR53784907750

☎ 01 43 59 11 18

☎ 06 03 99 34 31

cabinet.couty@fr.oleane.com

rhearoch@yahoo.fr

www.cabinetcouty.fr

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code, nous avons établi le présent rapport afin :

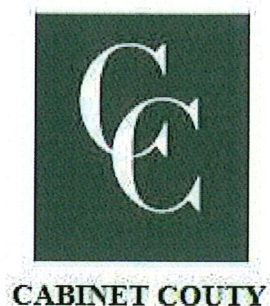
- De vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- De vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

MISSION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA SITUATION DE LA SOCIETE

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard des caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- Nos diligences ont porté sur les comptes établis au 31 Décembre 2024. Ces comptes ont été établis conformément aux principes et règles comptables en vigueur et ceux habituellement retenus par la société.
- Les capitaux propres de la société s'élèvent à 80 525 euros au 31 Décembre 2024 pour un capital social de 1 000 euros.
- Nos diligences et autres travaux ont été effectués dans le cadre d'un examen limité complété de contrôles particuliers, conformément à la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes.
- Nous avons apprécié également la situation de la société au regard des conditions légales particulières applicables à la nouvelle forme juridique envisagée.
- Dans le cadre de la transformation envisagée, la situation de votre société, telle qu'elle est analysée ci-dessus, n'appelle pas d'observation de notre part, en particulier au regard de la continuité d'exploitation.



MISSION DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

Ces diligences ont consisté :

- À contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la Société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- À vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social

CONCLUSION

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Paris, le 30 Mai 2025

Clarisse LECERT
Commissaire aux comptes

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Inscrite au Tableau de l'Ordre de la Région Parisienne

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

101 Boulevard Malesherbes
75008 PARIS

Société par actions simplifiée au capital de 135 110 €
SIRET : 784 907 750 - Code APE 741 A
Numéro de TVA intracommunautaire FR53784907750

☎ 01 43 59 11 18

☎ 06 03 99 34 31

cabinet.couty@fr.oleane.com

rhearoch@yahoo.fr

www.cabinetcouty.fr